

Qu'est-ce que l'esprit marianiste ?

Pierre HUMBERTCLAUDE sm

ANTENNE – Supplément à l'Apôtre de Marie pour les religieux marianistes
15 novembre 1956, p. 7-10 ; 15 janvier 1957, p. 47-50 ; 15 mars 1957 p. 85-90.

Dans les retraites qu'il prêchait, ou conseillait à ses Fils de faire, le Bon Père Chaminade aimait à leur citer ce passage de l'Épître aux Ephésiens : « *Renovamini autem spiritu mentis vestrae* » - *Renouvelez-vous dans l'esprit qui doit être le vôtre*, ce qu'il appliquait à l'esprit de leur vocation et de leur Institut. Pour lui, toute retraite était bonne qui avait abouti à faire mieux comprendre et mieux goûter notre idéal.

Depuis l'apparition de la Société de Jésus, que le P. Chaminade connaissait bien, jusqu'à celle de notre Société de Marie, et peut-être même jusqu'à nos jours, il n'est guère d'Institut, ni de fondateur, qui ait autant insisté que le nôtre sur **l'esprit propre**, et la nécessité absolue, vitale, d'en sauvegarder coûte que coûte l'intégrité.

Et à ce propos, de l'esprit on s'en fait quelquefois de fausses conceptions. Il en est qui se figurent que c'est quelque chose qui se dégage peu à peu, au cours des temps et au gré des développements d'un Institut : ce qui se forme et évolue de la sorte, ce sont les **usages** propres, la matière du **coutumier**. **L'esprit** est différent ; c'est une chose **une** et simple, qui ne peut être sans être **entier**, qui précède toute matérialisation et réalisation extérieure dans la pensée même du Fondateur. Ainsi en est-il de notre Société. Elle est à peine née, que le P. Chaminade se montre prêt à sacrifier les plus grands avantages, même dans le champ de l'apostolat, pour en garder l'esprit de toute adultération.

Nous sommes en Janvier 1822 et possédons à peine deux écoles encore à leurs débuts, lorsque l'abbé Mertian, fondateur de deux Instituts plus développés que le nôtre et matériellement bien établis, propose de les fondre avec cette petite Société de Marie naissante. Il y a là une marque de confiance et d'estime qui ne peut que charmer un Fondateur, et lui plaire d'autant plus que cela lui met en main des moyens à la fois plus prompts et plus puissants pour la réalisation des fins qu'il se sent appelé par Dieu à poursuivre. La tentation semble devoir être plus particulièrement forte pour un Fondateur âgé et qui se sent déjà tout proche du terme de sa course.

Mais le fondement sur lequel Chaminade a choisi de bâtir n'est pas celui de la sagesse humaine, n'est pas celui de la prudence humaine ; et voici comment il s'en exprime à M. Louis Rothéa, celui qui lui avait transmis l'offre : « Comme je sens de très grands biens qui en résulteraient (de ces fusions), pour la religion, je n'en refuse aucune si on peut faire un traité qui nous laisse la latitude convenable pour opérer un bien réel dans ces provinces selon "l'esprit" de notre Institut ; car je suis si persuadé que nous avons trouvé les moyens de rétablir les mœurs chrétiennes, de propager l'esprit de la religion et d'opposer de fortes digues au torrent séducteur et corrupteur du philosophisme, que je ne permettrai jamais qu'il soit dénaturé, ni même altéré ». Et de fait, lorsqu'il devint avéré qu'il y allait de l'intégrité de l'esprit, la fusion fut écartée pour de longues années pour la congrégation des hommes, et à jamais pour celle des religieuses.

Cette inflexibilité dans la défense de l'esprit, qu'il manifestait déjà aussi clairement dans les origines, il devait en faire preuve au cours de toute sa carrière de fondateur ; mais plus que jamais dans l'acceptation du long, pénible et humiliant calvaire qui occupa les dix dernières années de sa vie et qui n'a d'autre explication, comme d'autre justification, que la lutte pour la défense de la pureté de l'esprit d'une œuvre voulue par Dieu, et à lui révélée par Dieu, sous la forme qu'elle devait avoir. Quand il vit que ceux qu'il avait mis à l'essai, et si je puis dire en double commande au gouvernail de ses deux familles, perdaient l'esprit de foi pratique, il sentit le besoin de les avertir, puis devant son insuccès, de ressaisir lui-même les commandes. Il se heurta à la résistance de ceux qui se croyaient dès lors pleinement et uniquement en charge devant Dieu et l'Église ; alors, conscient de sa responsabilité inaliénable de père envers tous ses fils d'alors, comme de nous qui devons suivre, il continua jusqu'au dernier souffle la lutte pour l'esprit, lutte inégale, lutte humainement vouée à l'échec, comme les faits le prouvèrent ; mais sa conscience parlait haut, et qu'importait l'échec, puisque *si le grain ne meurt...* Il rejeta la Société bâtarde, ainsi qu'il l'appelait, et dû-t-il faire figure de révolté devant les évêques et le Pape, lui qui leur était en fait si dévoué, et qui ne résistait que pour mieux servir, il plaça avant tout la loi du devoir pour laquelle il mourut fidèle comme au temps de la terreur : toujours prêt, disait-il, à monter à nouveau sur l'échafaud pour la défense et la proclamation de l'idéal.

Quel est donc cet esprit pour lequel notre Fondateur a fait du début à la fin de sa carrière de tels sacrifices. Un esprit **se sent** plus qu'il ne s'exprime parce qu'il est un et que les mots analysent et décomposent. Dans la lettre à M. Rothéa citée tout à l'heure, M. Chaminade ne le définit que par

ses effets et ses manifestations, je veux dire, nos méthodes pour lutter **contre l'esprit du siècle**, au service de **Marie**. Plus tard, il sera tout heureux de trouver dans la bouche autorisée d'un Pape, un mot qui résume pleinement cet esprit, et il le répétera dès lors avec insistance. Lorsque les Constitutions furent soumises à l'approbation de Grégoire XVI en 1838-1839, Le Saint Père jugea que l'heure n'était pas encore venue de l'approbation canonique qui aurait peut-être coulé trop tôt dans une forme rigide, figé avant l'heure un Institut encore en évolution ; mais il déclara hautement en approuver **l'esprit « tout de charité »**. On pourrait dire que le Pape ne nous connaissait pas spécialement, bien qu'il eût auprès de lui le Cardinal Lambruschini, vrai ami personnel de M. Chaminade depuis le temps de sa Nonciature en France ; mais ici encore le P. Chaminade voyait des yeux de la foi, et il pensait que le Pape n'avait pas dit cela de lui-même, mais parce qu'il était grand-prêtre en ces jours-là. Cette déclaration tirait toute sa force de la mission spéciale du Saint Père dans l'Eglise et de la grâce qui accompagnait cette mission ; il accueillit donc et fit connaître à ses fils cette définition qui résume en effet fort bien notre esprit, si semblable, selon la parole du Fondateur, à celui de la **primitive Eglise** où, d'une charité ardente, naissait spontanément dans l'Eglise, la **forme religieuse**, personne n'appelant plus sien ce qui était à lui et tous suivant comme des enfants les instructions des apôtres.

Cet **esprit de charité**, c'est aussi l'esprit **d'adoption** par lequel nous appelons Dieu notre **Père**, qui fait que l'on puisse nous appeler **fils** de Dieu et que nous le soyons effectivement, par opposition au rôle de **serviteur** ou d'esclave qui avait été autrefois le nôtre, au cours de l'Ancien Testament. Filiation que nous devons sans doute à la Trinité Sainte, décidant l'Incarnation de Jésus pour en faire notre Frère et nous associer à lui dans son Corps Mystique. Mais filiation que Dieu a de toute éternité résolu de réaliser **par Marie** et avec son acceptation, communiquant ce plan secret à l'homme dès les débuts de son apparition sur la terre, par la révélation de cette femme dont le **talon** écraserait un jour la tête du serpent, alors si satisfait de l'apparente victoire qu'il venait tout juste de remporter, si ignorant de l'incroyable défaite qui l'avait au contraire frappé et dont il ne se relèverait jamais plus. C'est là, dans ce **plan éternel de la divinité**, que le P. Chaminade va puiser la source de notre esprit, et fonder notre consécration totale à Marie dans des vues d'apostolat et de gloire de Dieu : il ne peut y avoir d'autre plan ni d'autre tactique valable que ce que Dieu a arrêté. *Soyons donc, dans notre humilité le talon de la femme.*

Jésus, fils de Dieu, devenant Fils de Marie pour le salut des hommes : voilà ce que commande notre consécration à Marie comme ses Fils en vue de ce même salut des hommes ; et la conséquence se trouve être qu'en Marie nous nous informions en même temps à la ressemblance divine de Jésus et devenions à notre tour et avec lui fils de Dieu.

Lorsque des païens de Judée, qui avaient entendu parler de Jésus, furent pris d'un ardent désir de le voir, ils s'adressèrent pour cela à Philippe parce qu'il était le premier sur leur chemin. Celui-ci, comme s'il avait eu conscience de n'être pas la personne à même de montrer Jésus, recourut à l'intermédiaire d'André, avec qui seulement il se sentit le courage de répondre à la requête de ces gens. Mais comme le dit ce grand docteur de la Vierge que fut Gibieuf :

« Si ces gentils, qui avaient un si grand désir de voir Jésus, eussent été plus éclairés dans ce mystère de la dispensation divine, ils ne se fussent point adressés à Saint Philippe pour demander à voir Jésus : ils se fussent adressés droit à la Vierge, et lui eussent dit ces paroles qu'ils dirent à Philippe : nous désirons voir Jésus et vous demandons qu'il vous plaise nous le faire voir. Car c'est à elle qu'appartient le droit de faire voir Jésus ; c'est elle qui le donne au monde en qualité de lumière du monde ; c'est elle qui le manifeste à Saint Jean-Baptiste, avant que l'un et l'autre soient nés ; c'est elle qui le manifeste aux Rois venus pour l'adorer ; c'est elle qui a été l'instrument principal par lequel il veut bien être appliqué à ce premier miracle opéré aux noces de Cana en Galilée, pour manifester sa gloire. »

Montrer Jésus, le faire voir à une âme, c'est lui donner le don de la **foi** : et dans ce domaine de la foi encore, nous sommes aux sources même de notre doctrine mariale comme de notre esprit, cet esprit de foi en même temps que de charité pour la conservation duquel le P. Chaminade sacrifia sa vie comme son repos et sa réputation de sainteté aux yeux du monde. Le texte ci-dessus de Gibieuf retrace les étapes de la vie de la Très Sainte Vierge où elle joua plus essentiellement ce rôle d'ostensoir montrant Jésus aux âmes (fonction si bien comprise de nos pères qui se plaisaient à la représenter sous la forme dite de la mandorle, c'est-à-dire avec une ouverture en amande, forme de monstration sur le corps, dans laquelle on voyait Jésus). C'est d'abord la **Visitation** où, portant Jésus en elle pour aller aider sa cousine, elle éveille à la vraie vie de la grâce le futur Baptiste, encore ensommeillé dans le sein de sa mère et le fait lui-aussi tressaillir de joie en Dieu son Sauveur. C'est donc par son entremise que Jean reçoit alors la grâce de sa vocation spéciale, consécutive à celle de sa sanctification.

Puis c'est **l'Epiphanie**, la manifestation par excellence, la manifestation première, comme l'indique le nom de cette fête. Les bergers comme les rois, sont à même de reconnaître Jésus à ce signe qu'il est avec Marie, sa mère, ainsi que le ciel le leur avait fait savoir : aussi, voyant la Mère, ils se prosternent aussitôt pour adorer le Fils : magnifique symbole de notre apostolat !

Plus tard ce sont les noces de Cana, à la charnière même du passage de Jésus de sa vie privée à sa vie publique. Déjà il a des disciples, mais ils ne croient pas encore véritablement en lui et leur cœur reste flottant et prêt à faire retraite. C'est alors que se place pour Jésus et Marie une dernière cérémonie de famille avant la dispersion : la Sainte Vierge emmène Jésus à des noces de parents ou de connaissances. Cérémonie bien profane en apparence, et cependant choisie de Dieu pour la manifestation d'un grand mystère de foi par la Vierge. Poussée par un **esprit de charité**, tout comme au jour de la Visitation, elle intervient auprès de Jésus pour qu'il épargne une honte humaine aux hôtes. Conséquence : une intervention divine, un miracle, le premier de la masse de ceux qui vont suivre, est obtenu par la Vierge ; et, ajoute l'Écriture, « *les disciples crurent en lui* ».

C'est au lendemain de ce jour que la Sainte Vierge semble disparaître de la vie de Jésus et de celle de l'Église naissante et se renferme dans sa mission **d'orante** pour ne plus reparaître qu'aux heures du grand désarroi, lorsque la foi est de nouveau branlante : au **Calvaire** où elle nous est donnée pour Mère, puis au Cénacle où, dans la prière, elle demande et obtient pour les douze cette venue du Saint-Esprit qui, depuis ce jour, n'a cessé de se diviser sur les têtes de chrétiens toujours plus nombreux à entrer dans l'Église. Plus encore qu'à Cana, et pour jamais, voilà la foi des disciples confirmée à tel point qu'ils sont prêts à braver la mort, et la braveront en effet tous sans exception, y compris ce fils de prédilection, Saint Jean, qui échappera cependant à la mort, peut-être pour nous être un signe de la protection plus spéciale qui entoure ceux qui appartiennent plus étroitement à Marie.

Depuis lors, au Ciel où elle est montée en corps comme Jésus pour servir de gage à notre foi en la Résurrection, elle ne cesse plus de nous faire voir Jésus, comme aussi d'illuminer par nous les âmes qui nous sont confiées. Nous sommes spécialement chargés de lutter contre **l'indifférence** et **l'incrédulité** générale de fait, qui doit marquer les derniers temps ; et c'est pour cela, et justement, que nous nous plaçons sous la protection de celle qui a vaincu toutes les hérésies, qui a par suite sauvé la foi au cours de tous les âges, et à qui est réservée encore la plus grande des victoires en ce domaine aux derniers temps. Voilà la raison pour laquelle nous sommes les **soldats** de la Vierge en tant que Fils d'une Mère guerrière et fortement armée, habile aussi à inventer toujours les secrets d'une nouvelle guerre. Ici encore s'unissent les trois traits de notre esprit qui n'en font qu'un en fait : esprit de foi, de charité et d'adoption.

Cette belle doctrine mariale, le P. Chaminade la trouvait magnifiquement préparée, en particulier par les docteurs de « l'école française » : Bérulle, Condren, Olier surtout, dont il faisait son maître plus direct. Et cependant parmi eux règne encore une sorte de continuation de l'esprit de l'ancien testament dans le nouveau, si je puis ainsi m'exprimer. L'esprit d'adoption, ou de filiation n'est pas encore arrivé à toute sa maturité. M. **Olier**, qui avait tant de tendresse pour la Vierge qu'il multipliait à son égard les gestes d'un enfant pour sa mère et ne l'appelait que "maman", contracte par ailleurs envers elle un vœu de servitude, selon l'esprit du temps qui ne voit pas de plus belle expression de l'appartenance totale que dans ce mot et cet état **d'esclave**, qui nous semble jurer avec le concept de **fils** dans une loi d'amour. C'est en effet l'époque de cette doctrine du saint esclavage qui trouvera son apogée dans le livre de Saint Grignon de Montfort : *Le Traité de la Vraie Dévotion*. Ce livre demeura longtemps caché et le P. Chaminade ne put en avoir connaissance, mais il avait bien d'autres traités du même genre sous les yeux. Entre autres : « La Dévotion du saint esclavage de la Mère de Dieu, servant d'un grand secours pour faire son salut », livre sans date mais qui fut imprimé à Bordeaux dans le premier quart du XVIII^e siècle (1720).

Encore une fois, ce qu'on voulait exprimer par là, c'était en fait **l'amour**, un amour tel qu'il ne se réserve rien, ne vise à aucune récompense. Seulement le mot même jurait avec la loi d'amour ? et qui ne voit que l'idée de **filiation** contient à un plus haut degré encore tout ce qu'on voulait mettre dans cette idée d'esclavage. Comme l'esclave, le fils est tout à ses parents. Comme lui, et à la différence du mercenaire, il travaille sans salaire, parce que tout ce qui est au père et à la mère est en fait à lui aussi, et qu'il n'y a entre eux nulle différence d'intérêt. De là un zèle, une ardeur, un amour aussi, que la pauvre idée d'esclave est parfaitement inapte à rendre.

Aussi le P. Chaminade s'écarte-t-il de cette terminologie, même en suivant ses maîtres les plus chers. Ce qu'il faut fonder, c'est la **famille de Marie**. Il appelle les Sœurs « Filles de Marie » et déclare que, pour les hommes, s'il a pris le nom de « Société de Marie », c'est celui de « **Famille** » qui rendrait cependant mieux son intention. Mais sans doute il sentait, avec cette pudeur délicate pour les choses d'intimité qui le caractérisait, qu'il est des choses qui sont pour nous seuls et qui ne doivent pas se manifester aux yeux du monde. De là ce nom un peu officiel qu'il nous donna, sur le modèle de la Société de Jésus.

A ces Fils et Filles de Marie, il recommandera, envers la Sainte Vierge, tous les commandements de l'amour ; non pas seulement ceux de **connaître** et **honorer**, mais aussi et surtout ce qui en est à la fois la conséquence et la preuve de sincérité, le devoir de **servir**. Ce service, il entendra lui-aussi le pousser à l'extrême, mais au lieu de recourir au terme d'esclavage, il trouvera un lien à la fois plus doux et plus fort, celui d'une **consécration** si entière et si haute,

qu'elle aboutit à se sceller des trois vœux même de religion, tandis qu'un quatrième, inventé spécialement pour ce qui du sens qu'il lui donne, la rend à jamais sacrée et indissoluble.

Toujours cette union de **la charité à l'esprit de famille**, de foi et de piété filiale : « *Ut filii Dei nominemur et simus* ».

Pour ce qui est de l'esprit de famille dans la famille de Marie que nous entendons constituer, il est un point de droit et de fait sur lequel je voudrais attirer l'attention. Dans une famille, à la différence de ce qui se passe dans toute autre association quelconque, nul ne cherche sa gloire personnelle, nul ne veut briller plus que les autres. Tout intérêt est collectif ; c'est celui de la famille, et celui-là seul, qu'il s'agit de promouvoir. Si quelque chose de particulier commence à pointer, par exemple au moment où les enfants, devenus adultes, songent à émigrer pour fonder leur propre foyer, dans la même mesure, l'esprit de famille est mort ; or nous devons, nous, toujours être et rester de petits enfants dans la famille de Marie. Le progrès de ses affaires, de son renom, voilà tout ce qui doit nous intéresser et par conséquent nous unir, au lieu de nous diviser comme le feraient des intérêts personnels.

A côté de ce point que j'appellerais de droit, il en est un de fait. Le P. Chaminade le signalait déjà, en parlant de sa congrégation et avant même l'existence de la Société de Marie; les réalisations de tel ou tel Congréganiste, disait-il, sont peu de chose; mais l'œuvre de la Congrégation comme telle, voilà ce qui ne peut manquer d'attirer sur elle et dans le bon sens, l'attention du monde, au point de le faire réfléchir et rentrer en lui-même.

Tel fut le cas aussi de la Société de Marie dès ses débuts. Le Fondateur, avec ses talents réels, son génie même, (quoique dépourvu de tout éclat extérieur qu'il aurait été d'ailleurs le premier à voiler, le cas échéant), passa à peu près inaperçu en dehors de son petit monde. Là, il brilla d'abord et déchaîna des enthousiasmes, mais il finit pratiquement oublié et il fallut cinquante ans après sa mort pour ranimer sa cendre. Parmi nos premiers Frères, il en était un certain nombre, rares d'ailleurs, doués de qualités plus qu'ordinaires ; et plusieurs songèrent à les employer pour travailler à leur propre auréole. Qu'en est-il résulté ? Un Collineau et un Roussel sortirent, l'un sans avoir rien fait, l'autre après avoir causé bien du mal. Un David et un Lalanne, qui persévérèrent, remplirent d'amertume la vie du Fondateur et paralysèrent bien des entreprises que Dieu entendait accomplir encore par son serviteur; et leur vie fut un complet échec aussi longtemps qu'ils songèrent à en faire un succès personnel.

Que l'on mette en comparaison les collègues anémiés ou en faillite de Bordeaux, Saint-Remy ou Layrac avec cette modeste école d'Agen où travaille, dans une abnégation totale, cette équipe presque anonyme de jeunes débutants improvisés que dirige M. Laugeay. Ce sont presque des enfants sans expérience, lâchés dans un milieu hostile, et voilà que ce milieu même ne tarde pas à se prendre d'admiration pour leur œuvre ; que les journaux la portent aux nues et la prônent jusqu'à l'exagération. Et qu'on ne dise pas que cette différence tient à celle du secondaire et du primaire; à Agen même, se forme aussi une autre école primaire plus relevée dont M. Mémain entend faire un monument à lui, à sa propre gloire. Ce Mémain est le plus habile de nos instituteurs, mais son école ne tarde pas à péricliter pour s'effondrer enfin dans une faillite, suivie de l'apostasie de son chef.

Que faut-il en conclure ? Qu'il nous faut renoncer à avoir des talents ou du moins à les cultiver? Mais nos Constitutions nous font un devoir du contraire ! Il y a quelques années, j'admirais un superbe tableau à l'huile de Sa Sainteté Pie XII; l'idée me vint machinalement d'examiner la signature que je devinais dans un angle. C'était tout simplement un sigle, celui des Franciscaines Missionnaires de Marie. Un chef-d'œuvre sans nom individuel, voilà, me semble-t-il, ce qu'appelle notre esprit. Nous ne compterons jamais trop de talents et ils ne seront jamais trop poussés. Pourrait-il d'ailleurs en être autrement quand il s'agit du service de la Reine ? Mais le venin de vaine gloire que ces talents portent tous à l'état latent depuis le péché originel doit être neutralisé par notre esprit, notre sens de la famille. Nous sommes consacrés à Marie : cette consécration n'admet pas de partage, le P. Chaminade y insiste; elle ne saurait se contenter du don de notre temps et de notre travail, à la réserve toutefois de ce qu'il y a de plus fin et de plus relevé dans le rendement de ce temps et de ce travail, à savoir la gloire qui pourrait en rejaillir sur nous : à Dieu seul, par Marie, tout honneur et toute gloire. En agir autrement serait pratiquer ce que le P. Chaminade qualifie de brigandage dans le sacrifice. Au reste est-il même possible de songer que l'on perd quand on a l'auguste privilège de pouvoir renoncer à son propre nom pour lui substituer celui même de la Très Sainte Vierge, celui de la nouvelle famille dans laquelle il nous est donné d'entrer. C'est ce nom seul de Marie qu'il s'agit d'orner, et toutes les compétences, tous les talents les plus brillants de ce monde ne peuvent être de trop pour ce travail.

Que nous puissions avoir le privilège de contribuer à orner le nom de notre Mère, donc celui de notre famille, c'est chose facile à prouver si besoin en était. Lorsque l'idée nous vient de mieux connaître et faire connaître les grandeurs de la Sainte Vierge, nous cherchons comme d'instinct quelque livre sur la matière, dont l'excellence nous soit connue. C'est dire quelle perte ce serait, pour la gloire de Marie parmi les hommes, et par suite pour la gloire accidentelle de Dieu à qui tout remonte, que la perte de tous les livres qui ont été écrits sur Elle, par ses plus grands et plus

saints serviteurs. Ne nous est-il pas dit que c'est par une intervention spéciale du malin esprit, que le seul traité de la Vraie Dévotion fut retenu un siècle dans l'ombre. Les pieux auteurs ont donc vraiment embelli parmi nous le nom de Marie; et ce que les uns ont fait par la plume, **les autres l'ont réalisé par leur vie même et par chacune de leurs actions.**

Comme la tâche apparaît immense, nous cherchons naturellement l'acquisition de grands talents naturels comme une préparation naturelle à la remplir. Il est dit que lorsque Samuel fut envoyé par Dieu pour sacrer David, on lui présenta d'abord les aînés de la famille, tous plus impressionnants les uns que les autres ; et Samuel lui-même ne pouvait s'empêcher de penser que c'était sur quelqu'un d'entre eux que le choix du Seigneur devait tomber, mais il entendit d'en haut une voix lui dire : « *Ne regarde pas cette grande force et cette haute taille, car ce n'est pas là l'objet de mon choix* ». Et c'est ainsi qu'enfin on arriva à ce petit David auquel nul ne songeait. Le P. Chaminade lui-même n'a pas toujours échappé à cette impression bien humaine devant certaines personnalités ou plus riches ou plus attachantes. Lorsque le Président de la Cour de Bordeaux, M. de Saget, résolut de se convertir sincèrement entre ses mains, il ne put retenir de communiquer à un de ses disciples qu'il lui semblait voir dans cet homme de talent et de renom celui que Dieu destinait à être un jour son successeur à la tête de la Société de Marie. Mais il savait plus encore que Dieu choisit de préférence les plus humbles et les plus faibles afin que toute la gloire du succès lui revienne sans conteste. C'est ce qu'il expliquait à ceux de ses fils qui lui reprochaient ses défauts: il les avouait tous et s'en reconnaissait même bien d'autres que l'on ne voyait pas, mais ajoutait que c'était précisément à cause de ses incapacités naturelles que Dieu avait jeté sur lui les yeux. A condition naturellement, ce qu'il ne dit pas, que cela s'accompagnât d'un grand esprit de foi.

Cet esprit de foi, s'il s'étend au choix des personnes, englobe aussi celui de nos activités. C'est ce que nous rappellent nos Constitutions quand elles nous disent de ne pas nous soucier de ce que nous faisons aujourd'hui ne de ce que nous ferons demain, ni du lieu où se passeront les années de notre vie. Ici encore, par esprit de foi et de famille, nous nous abandonnons pleinement à la Providence. Le P. Chaminade n'entendait pas dire autre chose lorsqu'il nous donnait pour consigne la parole de la Sainte Vierge aux serviteurs de Cana : « *Faites tout ce qu'il vous dira* ». Et pourtant il est peu de points de sa doctrine que l'on ait plus déformés à travers notre histoire. Mais toutes ces opinions et critiques diverses, parce qu'elles s'opposent les unes aux autres, viennent toutes se contrebalancer et mourir en ce point de juste milieu qui avait été montré au Fondateur lorsque sa mission lui avait été confiée du Ciel.

Dans les premiers temps, certains Frères reprochaient au Fondateur la trop grande variété de ses entreprises. On convenait sans doute qu'elles se ramenaient pratiquement toutes à l'enseignement, mais cela même était encore trop pour MM. David, Auguste et Collineau. Chacun voulait la seule occupation taillée à sa juste mesure, sans souci ni des autres ni de Dieu. A embrasser trop de choses, disaient-ils, on risque de n'en réussir aucune et c'est ce qui est en train de nous arriver. Chaque société religieuse dans l'histoire de l'Église leur apparaissait comme ayant eu sa tâche unique, fin et caractéristique, qui lui servait comme d'une étiquette commode pour la mettre à sa place dans la botte à pharmacie de l'Église. Qui dit « Frère des Ecoles Chrétiennes » dit enseignement primaire ; qui dit « Jésuite » dit enseignement secondaire ; de même « Marianiste » devait être synonyme d'enseignement moyen (notre enseignement moderne actuel), et tout le reste était hors-d'œuvre ou déviation, pour employer le vocabulaire communiste à la mode. Or le P. Chaminade nous faisait mener de front enseignement primaire, secondaire, normal, industriel, et le reste.

Mais si MM. Auguste et Cie entendaient diriger et limiter la Providence, M. Chaminade, lui, ne voulait que la servir et il continuait à aller partout où la Providence le menait, c'est-à-dire, en somme, en assez peu de places.

Car lorsqu'il nous dit : « *Faites tout ce que la Providence vous dira* », c'est trahir sa pensée indignement que de lire simplement : « *Faites tout !* », comme certains voudraient parfois l'entendre, prenant en cela le contre-pied des critiques faites par nos anciens. De nos jours, nous n'avons pas de travaux assez diversifiés pour chacune des capacités que se reconnaissent les Frères, et on fait jouer la parole du Fondateur en faveur d'une universalité d'occupations qu'il n'a jamais revendiquée : tout ce qu'il voulait, c'était abandon à la Providence, persuadé que rien n'est plus sage que la sagesse même. Si la Providence voulait de nous une chose, qui sommes-nous pour la lui refuser ? Mais nous ne devons rien entreprendre que sur son ordre et le seul fait qu'une œuvre n'est pas dans nos cartes courantes devrait suffire à nous faire pousser l'examen plus longuement avant de conclure à l'appel d'en-haut. Souplesse, oui; et par là nous échappons au vieillissement précoce et à la mise hors d'usage dans l'Église; mais certes pas abandon au sens propre ou aux goûts personnels. Ce serait là exactement le contraire du sens de la parole de M. Chaminade.

+

En terminant, je voudrais revenir sur le mot du Fondateur par lequel j'ai commencé, celui qui exprimait sa certitude en Dieu d'avoir trouvé pour nous la vraie voie : « Je suis si persuadé que nous avons trouvé les moyens de rétablir les mœurs chrétiennes... » Le P. Chaminade n'est certes ni vantard ni suffisant. On lui reprochait plutôt de trop hésiter. Une telle assurance est donc de nature à faire réfléchir, à faire songer peut-être à cette vision qu'il eut de nous tous tels que nous sommes, cette vision sur laquelle nous savons si peu de chose mais qui embrassait tout un ensemble de faits pour lesquels le P. Chaminade se serait fait hacher plutôt que de permettre qu'on y portât une main sacrilège. Notre esprit constitue le cœur même de cet ensemble. Le Fondateur a tout fait pour le garder et nous le transmettre ; à nous de le conserver à notre tour, et nous aurons part à la sécurité même de notre Père pour tout ce que nous entreprendrons au service de la Sainte Vierge.